

Le 11 février 2022

Chers amis,

En ce jeudi 10 février 2022, nous avons pris connaissance de la décision du Cardinal Kevin Farrell, Préfet du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, de nommer un Délégué Pontifical pour les Foyers de Charité en la personne du Cardinal Jean-Pierre Ricard. Celui-ci sera assisté par deux Vice-Délégués Pontificaux, Mgr Michel Dubost et Monsieur Laurent Landete.

Nous sommes très sensibles à la sollicitude que l'Eglise manifeste ainsi aux Foyers de Charité et lui en sommes profondément reconnaissants. En juin 2021, ayant pris conscience de la nécessité d'une aide de l'Eglise pour relever les défis auxquels l'Œuvre fait face, les délégués des Foyers de Charité d'Europe, réunis au Foyer de Tressaint, avaient sollicité l'aide du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie.

Dans notre Foyer de la Flatière, nous pressentons depuis plusieurs années le nécessaire travail de réforme des Foyers de Charité pour qu'ils puissent continuer à porter de nombreux fruits. Nous sommes déjà en chemin, aidés par des personnes extérieures, pour ajuster toujours mieux notre vie communautaire et notre mission à la réalité et aux enjeux du monde actuel. Nous savons l'ampleur du travail à mener avec l'Œuvre sur des sujets de fond tels que le charisme des Foyers de Charité, l'identité des membres (laïc, prêtre, consacré...), le rôle et la place des prêtres dans les Foyers et plus particulièrement le père de Foyer, les modes de gouvernance, la formation... Aussi, nous nous réjouissons de l'aide que le Dicastère nous apporte pour relever ce défi et permettre ainsi aux Foyers d'être renouvelés en profondeur, pour le bien des membres et le service de l'Eglise.

Nous rendons grâce au Seigneur pour son action dans les cœurs des personnes que nous accueillons à la Flatière, qui repartent apaisées, consolées, renouvelées, et cela nous affermit dans la mission. Oui, les Foyers de Charité ont un réel message d'espérance à porter dans notre monde aujourd'hui.

Avec l'aide de l'Eglise et de ses délégués pontificaux, nous entrons donc dans une nouvelle étape, dont nous ne doutons pas qu'elle sera source de vie et de restauration, dans la fidélité au charisme de l'Œuvre des Foyers de Charité.

Nous sommes reconnaissants de votre amitié et de votre proximité dans la prière sur ce chemin qui s'ouvre devant nous tous.

Bien fraternellement,

Père Jean-François et Delphine, pour le Foyer de Charité de La Flatière

*PJ : Communiqué des Foyers de Charité du 10 février 2022*